

**SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MARS 2006
COMITÉ EXÉCUTIF**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires de Saint-Félicien sise au 1322 du boulevard Sacré-Cœur à Saint-Félicien, ce 14^e jour de mars 2006, à 18 h 45, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Annie Côté, Lina Lapointe, MM. Pierre Boivin, Claude Larouche et Rémi Rousseau, tous commissaires, M^{mes} Brigitte Gagné et Nathalie Ouellet, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général, et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

M^{me} Julie-Anne Decorby et M. Lucien Guillemette sont absents.

1. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CE-1252-03-06

Il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 18 h 45.

ADOPTÉ

2. **Adoption de l'ordre du jour**

CE-1253-03-06

Il est PROPOSÉ par M^{me} Brigitte Gagné et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉ

3. **Approbation du procès-verbal du 14 février 2006**

CE-1254-03-06

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 14 février 2006 soit adopté en remplaçant le nom de M^{me} Nathalie Hébert par M^{me} Nathalie Ouellet aux points 2 et 8.4.

ADOPTÉ

4. **Affaires découlant du procès-verbal**

Il n'y a rien à signaler.

5. **Correspondance**

Il n'y a aucune correspondance.

6. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

7. **Ressources financières**

7.1 **Acceptation des comptes à payer**

CE-1255-03-06

Il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les comptes à payer suivants :

pour un montant de 4 077 794,88 \$ chèques # 6 483 à 7 051 inclusivement
pour un montant de 3 427 051,16 \$ chèques # 7 052 à 7 502 inclusivement.

A D O P T É

8. **Direction générale et Secrétariat général**

8.1 **Contribution financière - Centenaire de la Municipalité de La Doré**

ATTENDU la demande de la Municipalité de La Doré pour la participation financière de la commission scolaire aux festivités du centenaire 1906-2006;

En conséquence,

CE-1256-03-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Annie Côté et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets participe financièrement aux festivités du Centenaire de la Municipalité de La Doré pour un montant de 1 000 \$.

A D O P T É

M. Rémi Rousseau demande à ce qu'un écrit de gestion soit élaboré pour baliser les futures contributions pour les centenaires des villes et municipalités.

8.2 **Contribution financière - Colloque régional de l'Association des comités de parents du Saguenay—Lac-Saint-Jean**

ATTENDU la demande de contribution financière de l'Association des comités de parents du Saguenay—Lac-Saint-Jean pour la tenue du colloque régional le 25 mars 2006 à Chicoutimi;

ATTENDU que plusieurs représentants de la commission scolaire vont participer à ce colloque et défraieront leurs coûts d'inscription;

En conséquence,

CE-1257-03-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets ne verse pas de contribution financière pour la tenue du colloque régional de l'Association des comités de parents du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

ADOPTÉ

8.3 **Contribution financière - Programme Vélo Vert - Ville de Normandin**

ATTENDU la demande d'aide financière de la Ville de Normandin pour le programme "Vélo vert" de l'été 2006;

En conséquence,

CE-1258-03-06

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets participe financièrement au programme Vélo vert - Été 2006 de la Ville de Normandin pour un montant de 2 000 \$.

ADOPTÉ

8.4 **Campagne de financement - Centre Do-Mi-Ski inc.**

Le sujet est reporté à une prochaine réunion.

8.5 **Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques - Société de gestion environnementale**

ATTENDU la demande de M. Pierre Côté, directeur de la Polyvalente Jean-Dolbeau, à l'effet de permettre la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de la location à la Société de gestion environnementale pour leur souper-bénéfice qui aura lieu le 29 avril 2006, à la cafétéria de ladite polyvalente;

En conséquence,

CE-1259-03-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Annie Côté et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise de façon exceptionnelle la vente et la consommation de boissons alcooliques lors du souper-bénéfice de la Société de gestion environnementale qui aura lieu à la Polyvalente Jean-Dolbeau le 29 avril prochain ;

QUE la politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire et la directive sur les droits d'auteurs soient respectées.

ADOPTÉ

9. **Période de questions accordée aux commissaires**

Il n'y a pas de questions.

10. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 11 avril 2006, à 18 h 45, à la salle des commissaires de Dolbeau-Mistassini.

11. **Levée de l'assemblée**

CE-1260-03-06

Il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement:

QUE la réunion soit levée à 19 h 30.

ADOPTÉ

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)